

Un nouvel horizon : une prospective maçonnique

Respectable Loge, Etoile de la République, Orient de Marseille, Région 15

Mots-clefs : Progrès, Vivant, Tolérance, Déclaration, Valeurs

La problématique

Au 21^{ème} siècle les progrès sont si rapides et leurs conséquences tellement immédiates

Les progrès réalisés en biotechnologie, nanotechnologie, informatique, réseaux de communication et autres sont tels qu'il est devenu difficile, pour ne pas dire impossible de les assimiler collectivement et individuellement dans un temps raisonnable. Ce qui a pour effet de laisser bon nombre d'entre nous hors du chemin du progrès et pour bon nombre de modèle de sociétés démocratiques de ne pas pouvoir anticiper les conséquences du progrès et son impact sur la manière de vivre ensemble. Même, nos lois, nos textes, notre constitution sont bousculées par le progrès.

Analyse de la situation

Aujourd'hui l'homme et l'Etat au 21^{ème} siècle ont des pouvoirs augmentés par le progrès : l'omniscience, l'omnipotence, l'omniprésence (qu'il y a peu était attribuée à un pouvoir divin) et désormais à la portée de chacun.

- Et parler des droits de l'homme ne suffit plus quand on sait que le vivant est un tous.
- Parler de sanction quand toutes les fautes peuvent être détectées
- Attendre tout de l'état, vouloir tout par la loi, même là où ni l'état ni la loi ne peuvent rien
- S'interroger sur la liberté individuelle et le besoin de solidarité collective.
- Réaffirmer plus que jamais l'éducation comme le ciment nécessaire à l'édifice harmonieux de vie

Voilà les grands chantiers qui sont à l'aube d'un nouveau monde à définir.

Revenons à la déclaration des droits de l'Homme, elle fait la part belle à l'égalité des Hommes entre eux mais aujourd'hui notre connaissance du vivant et des interactions dans l'équilibre de la nature nous oblige à l'élargir au droit du Vivant.

Le vivant à intégrer dans la déclaration des droits de l'homme :

Nous savons que le vivant a besoin d'un espace vital pour se développer et nous savons aussi que la tendance **naturelle** du vivant est de coloniser au-delà de son espace vital. Nous sommes face à une réalité qu'il est nécessaire de prendre en compte : **les vivants sont utiles et nuisibles les uns aux autres par nature**. Une règle est à établir qui obligerait à respecter les vivants d'une part et les contraindre dans leur espace vital propre. Voir l'annexe 1 texte de Daniel Gros.

La notion de tolérance doit intégrer à nos règles de vie :

Les règles de vie ensemble (la loi) qui déterminent les interdictions, les obligations, les droits et les devoirs de chacun ont été établis dans une époque où il existait une règle invisible et constante : pas vu pas pris. Ce qui pouvait faire naître le sentiment d'injustice mais également de liberté face aux règles. Aujourd'hui et certainement demain ou tout sera vu et entendu (grâce aux nouvelles technologies) il n'est plus question de commettre des infractions, des fautes et/ou même des délits sans être sanctionné car tout sera identifiable. Il est donc urgent d'introduire des notions de tolérance, de droit à la faute, de libre arbitre, d'acceptation de la prise de risque car sans risque pas d'erreurs et sans erreurs pas d'enseignement. La vie ne peut pas être un parcours sans faute.

*Il n'y a pas d'engagement individuel possible sans une tolérance collective vis-à-vis de l'autre. Le pardon et la promesse sont les conditions nécessaires de l'agir ensemble, le pardon pour effacer les offenses et la promesse pour se relier les uns aux autres dans l'action. Hannah Arendt)

Le rôle de l'État doit être redéfini, prendre moins de place et laisser plus de place à la responsabilité individuelle :

Le rôle de l'état

La fin dernière de l'État n'est pas la domination ; ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à un autre que l'État est institué ; au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité, c'est-à-dire conserve, aussi bien qu'il se pourra, sans dommage pour autrui, son droit naturel d'exister et d'agir. Non, je le répète, la fin de l'État n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'être raisonnable à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais, au contraire, il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sécurité de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une Raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'État est donc en réalité la liberté. Spinoza

Les notions de liberté positive et liberté négative.

Aujourd'hui la crise du COVID a fait surgir dans nos démocraties les notions de liberté positive qui jusqu'à là nous étaient plutôt étrangères. (Voir annexe 2 texte sur le concept de liberté positive et liberté négative).

Le savoir et l'éducation au centre d'une démocratie éclairée :

La garantie de l'équilibre entre les citoyens et le juste accès au savoir pour tous par l'éducation et la formation permanente. Et enfin la question des valeurs que nous devons considérer comme indispensable pour mieux vivre ensemble. Se pose également la question de l'égalité des citoyens entre eux vis-à-vis principalement des accès aux technologies et de leur compréhension, celles embarquées malgré nous ou librement consentie. Si le 18,19 et 20ème siècle ont promu les sciences, le progrès, et les libertés individuelles, le 21ème Siècle lui se doit de notre point de vue de promouvoir : l'amour inconditionnel, l'harmonie ou l'équilibre, la complexité en toute chose en opposition à la dualité. Et cela en faisant la part belle à la culture, la philosophie, l'art et la musique.

Proposition d'action concrète

De travailler durant l'année 2020 à 2021 à l'élaboration d'un texte qui prendra la forme d'une DÉCLARATION, qui définirait par des textes simples et clairs les grands principes susmentionnés dans notre travail. Et que nous rappelons ci-dessous :

- L'impact des progrès sur notre environnement en préambule
- La déclaration des droits du Vivant
- L'introduction des notions de tolérance, de droit à la faute, de libre arbitre, d'acceptation la prise de risque
- Les notions de liberté positive et liberté négative à définir.
- Le rôle de l'Etat
- L'égalité des citoyens entre eux vis-à-vis principalement des accès aux technologies
- Les valeurs humaines (Education) que nous devons considérer comme indispensable pour mieux vivre ensemble

Nous sommes naturellement disposés à réunir au sein de nos loges, les compétences nécessaires à cette réflexion et organiser la synthèse qui pourrait être remise en fin d'année maçonnique 2021. Nous savons que cela doit venir de nos plus hautes instances pour être soutenue.